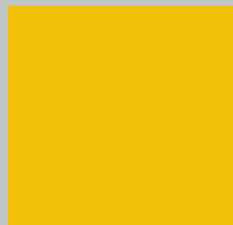
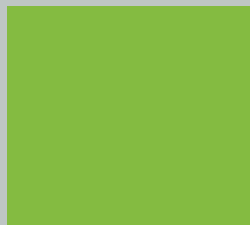
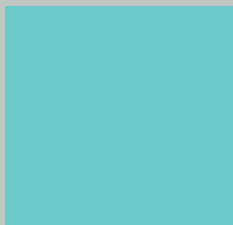




# RAPPORT ANNUEL 2015-2016



## SOMMAIRE

Mission	3
Mot du président-directeur général	4
Conseil d'administration 2015-2016	6
Rapport d'activités	7
Communications	8
Développement professionnel	10
Maintien de l'équité salariale	12
Conditions de travail	13
Assurance et retraite	14
Comité consultatif des retraités	16
Finances	18
Rapport financier – Bilan	19
Rapport financier – Résultats et évolution des actifs nets	20
Siège social	21
Le personnel du siège social	22
Sommaire des appels reçus et traités au siège social du 1 <sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016	23
Dossiers réglés du 1 <sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016	24





## MISSION

Représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres.

Consulter et tenir informés les membres en tout temps.

Influencer les acteurs en participant aux réflexions et débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux.

Contribuer au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion.

Valoriser l'excellence en gestion.



**YVES BOLDUC**  
Président-directeur général

## MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2015-2016, la première année de cette réforme laissera sans aucun doute des traces indélébiles tant dans les structures de services du réseau de la santé et des services sociaux que chez les femmes et les hommes qui y œuvrent au quotidien.

Dès le premier avril 2015, l'abolition de 6000 postes de gestionnaires administratifs venait marquer le début d'une période de turbulence majeure dans le réseau de la santé et des services sociaux au Québec, laissant sur son passage des femmes et des hommes sidérés.

Encore aujourd'hui, après plus d'un an, l'insécurité, l'épuisement et le stress face à tous ces bouleversements dans le réseau sont encore palpables chez nos membres. Plusieurs gestionnaires ont choisi de quitter le réseau, soit pour une retraite, une préretraite, ou tout simplement pour fuir un milieu de travail devenu, à la suite de cette réforme, incompatible avec leur vision d'une saine gestion axée sur les besoins de la population.

Pour l'AGESSS, les préoccupations sont majeures, mais la santé physique et psychologique de ses membres commande que l'on ne cesse de réclamer des lieux de discussions et d'échanges afin d'atténuer les impacts humains de cette réforme déshumanisante.

### **La structure associative**

Dans la foulée de la réforme Barrette, l'Association a dû revoir l'ensemble de sa structure associative dans l'objectif ultime de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de ses membres. C'est dans ce cadre qu'au début février 2016, après plusieurs mois

de travaux internes, nous avons tenu une assemblée générale spéciale afin d'adopter notre nouvelle structure associative.

Ainsi, les sections d'établissements sont aujourd'hui majoritaires au Québec, mais appuyées, pour les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie, d'un conseil régional. La réduction majeure de notre structure a favorisé un remodelage complet de nos façons de faire en matière d'offre de services.

En optant pour des sections d'établissements, nous avons aussi choisi de renforcer nos exécutifs en insérant dans les postes d'officiers, des vice-présidents dédiés. Nous retrouvons donc aujourd'hui dans chaque exécutif de section d'établissement un vice-président aux relations de travail, un vice-président au développement des compétences et un vice-président à l'accueil et aux communications. De cette manière, nous croyons avoir allégé la tâche des membres bénévoles des exécutifs.

### **Le siège social**

Avec la mise en place de notre nouvelle structure, les ressources humaines du siège social ont été appelées à revoir la manière de soutenir nos exécutifs au quotidien. Ainsi, il y aura dorénavant une personne responsable d'assurer la liaison entre les exécutifs et le siège social, et apte à répondre aux besoins de ces exécutifs de sections d'établissements ou de régions.



## Communications et formation

De plus, nous avons créé un Service des communications et de la formation distinct, avec l'objectif d'augmenter de façon significative nos interventions en matière de communications, tant à l'interne qu'à l'externe, de même que de soutenir davantage nos exécutifs de sections d'établissements et de conseils régionaux en matière de formation.

La dernière année a assurément marqué l'histoire de l'Association avec la réalisation de capsules vidéo et d'une publicité diffusée sur les ondes de Radio-Canada et de RDI, visant la promotion de la profession de gestionnaire lors de la première Journée annuelle des gestionnaires. Du jamais vu dans les 45 dernières années. Quant à notre présence médiatique, elle n'a jamais été aussi importante. C'est plus d'une cinquantaine d'interventions, tous médias confondus, qui ont été réalisées.

## Affaires juridiques et ressources humaines

Pour la dernière année, nos services ont été passablement sollicités. Avec tout le bouleversement vécu dans le réseau de la santé et des services sociaux, le contraire aurait été surprenant. Plusieurs dossiers individuels ont été traités en plus des dossiers associatifs d'ordre juridique. Pour sa part, la requête déposée à la Cour supérieure du Québec en 2015 a franchi à ce jour toutes les étapes préliminaires. C'est donc à la fin novembre 2016 que nous serons entendus.

Une année aussi marquée par la reprise des travaux du comité consultatif aux relations professionnelles (CCRP) avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Enfin, un lieu de discussion direct avec nos vis-à-vis.

La révision de notre structure a aussi eu des effets sur les services offerts par le Service des affaires juridiques et ressources humaines. En effet, compte tenu de la réduction marquée du nombre d'établissements dans le réseau de la santé et des services sociaux, et afin d'assurer un support accru à nos exécutifs de sections, nous avons assigné un conseiller en ressources humaines (CRH) de l'Association par établissement. Ainsi, il n'y aura dorénavant qu'un seul CRH de l'Association par établissement dans le traitement des dossiers. Une porte d'entrée encore plus près des besoins de nos membres et une accessibilité accrue.

## Ressources financières, techniques et informationnelles

Pour nos ressources financières, la perte de membres liée aux impacts de la loi 10 s'est fait sentir. Cependant, nos prévisions à cet égard se sont avérées conservatrices. C'est donc avec un surplus budgétaire intéressant que nous avons terminé le dernier exercice financier. Ce surplus nous permettra d'aller plus loin dans certains dossiers. Pensons aux coûts liés à notre requête en Cour supérieure, à l'augmentation des investissements nécessaires en lien avec les communications ainsi qu'à la défense des membres qui s'avère de plus en plus coûteuse, etc.

En matière de ressources techniques, il est bon de noter que l'AGESSS possède en copropriété un immeuble à Longueuil qui a fait l'objet de rénovations importantes au cours des dernières années, de sorte qu'aujourd'hui, seul un entretien judicieux est nécessaire.

Les principaux dossiers de l'année ont été :

- Le maintien de l'équité salariale;
- L'avenir du RRPE;
- Les modifications de notre structure associative;
- Révision de l'ensemble de la documentation de l'Association (statuts, règlements, profil, etc.);
- Assurances collectives;
- Recherche avec l'Université Laval sur la représentation collective des gestionnaires dans le réseau de la santé québécois et sur les impacts de la loi 10 sur le travail de ces derniers;
- Projet de recherche avec l'Université de Sherbrooke sur la santé psychologique des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux québécois.

Toujours préoccupée par ce que vivent nos membres au quotidien, l'équipe du siège social met tout en œuvre pour vous répondre le mieux possible, et ce, dans les meilleurs délais. Consciente des enjeux pour y arriver, l'équipe s'inscrit sans réserve dans un processus d'amélioration continue.

En terminant, je tiens à vous remercier de la confiance témoignée au cours de la dernière année et je suis reconnaissant du privilège que vous m'accordez de diriger une si belle organisation.





Yves Bolduc  
Président-directeur général

## COMITÉ EXÉCUTIF 2015-2016

 <p><b>YVES BOLDUC</b> Président-directeur général</p> <p>02 SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN</p>	 <p><b>CHANTAL MARCHAND</b> Vice-présidente</p> <p>14 LANAUDIÈRE</p>	 <p><b>MICHELINE CHAMARD</b> Secrétaire</p> <p>03 CAPITALE-NATIONALE</p>
 <p><b>MONIQUE FILLION</b> Trésorière</p> <p>06 MONTRÉAL</p>	 <p><b>PAUL DÉSILETS</b> Premier directeur</p> <p>04 MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC</p>	
 <p><b>FRANÇOIS DUBÉ</b> Deuxième directeur</p> <p>01 BAS-SAINT-LAURENT</p>	 <p><b>SUZANNE LEVERT</b> Troisième directrice</p> <p>13 LAVAL</p>	

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

 <p><b>DIANE LAROUCHE</b></p> <p>02 SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN</p>	 <p><b>STÉPHANE ROY</b></p> <p>03 CAPITALE-NATIONALE</p>	 <p><b>JOHANNE SIMARD</b></p> <p>05 ESTRIE</p>
 <p><b>LOUISE BEAUCHESNE</b></p> <p>06 MONTRÉAL</p>	 <p><b>CLÉMENT CLOUTIER</b></p> <p>07 OUTAOUAIS</p>	 <p><b>CAROLINE BETTEZ</b></p> <p>08 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</p>
 <p><b>LINE CLOUTIER</b></p> <p>09 CÔTE-NORD</p>	 <p><b>YVES LANTIN</b></p> <p>11 GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE</p>	 <p><b>FRANCE AUDET</b></p> <p>12 CHAUDIÈRE-APPALACHES</p>
 <p><b>MAXIME CORBEIL</b></p> <p>15 LAURENTIDES</p>	 <p><b>DANIEL COLLIN</b></p> <p>16 MONTRÉGIE</p>	 <p><b>RÉJEAN DESPINS</b> REPRÉSENTANT DES RETRAITÉS</p>





## RAPPORT D'ACTIVITÉS





**FRANÇOIS DUBÉ**  
Coordonnateur



**VALÉRIE PEPIN, avocate**  
Coordonnatrice du Service des communications et de la formation

## COMMUNICATIONS

**Mission du comité de coordination des communications :** Au moyen d'actions et d'outils de communication appropriés, le comité a pour objectifs :

1. d'informer les membres actifs et retraités et d'optimiser les communications avec eux;
2. de positionner l'AGESSS comme un chef de file dans la gestion et les domaines des conditions de travail et des conditions d'exercice des gestionnaires du secteur de la santé et des services sociaux;
3. de promouvoir l'image de marque de l'AGESSS et d'accroître sa notoriété.

Au cours de l'année 2015-2016, l'Association a investi beaucoup d'énergie dans le dossier des communications. Ainsi, plusieurs projets innovateurs et porteurs ont été réalisés :

- La planification et l'organisation de la première Journée annuelle des gestionnaires, dont l'objectif est de faire la promotion et favoriser la reconnaissance de la profession de gestionnaire du réseau de la santé et des services sociaux.
- La conception et la production de la première publicité diffusée sur les ondes de Radio-Canada et RDI visant à faire la promotion de la profession de gestionnaire. Cette publicité s'est inscrite dans le cadre des activités entourant la Journée annuelle des gestionnaires.
- La conception et la production de deux capsules vidéo dans le cadre d'une campagne de sensibilisation intitulée « Les gestionnaires sortent du cadre », visant à faire connaître, démystifier et promouvoir la profession de gestionnaire dans le réseau de la santé et des services sociaux.



Parallèlement à cette campagne de sensibilisation, deux autres capsules d'information ont été réalisées, mettant en lumière des situations qui composent la réalité quotidienne des gestionnaires.

- La création de la page Facebook de l'AGESSS, lancée le 8 octobre 2015. Entre le 8 octobre 2015 et le 31 mars 2016, nous avons diffusé 67 publications portant sur les nouvelles et les activités de l'Association, de même que la transmission de toute l'actualité ayant trait aux gestionnaires et au réseau de la santé et des services sociaux. La publication la plus populaire a été le lancement de la première capsule vidéo le 17 novembre 2015, qui a été vue par près de 20 000 personnes.
- Lancement du site Web sécurisé le 28 octobre 2015. Ce projet qui s'est étalé sur quelques années a enfin vu le jour, permettant dorénavant aux membres d'avoir accès à un site Web plus moderne, ergonomique et, surtout, sécurisé! Ainsi, plusieurs informations privilégiées, outils et modèles de lettres ont été mis à la disposition des membres. Le site est régulièrement mis à jour.





- L'élaboration d'outils à l'usage des secrétaires des exécutifs de sections d'établissements et de conseils régionaux pour la rédaction de documents et prise de notes lors de réunions. D'ailleurs, au courant de la prochaine année, plusieurs nouveaux outils seront développés afin de supporter nos officiers dans la réalisation de leur mandat.

Les autres activités réalisées en communications sont les suivantes :

- Production par l'Association de cinq communiqués de presse. Ceci étant dit, les efforts investis depuis les dix-huit derniers mois au niveau de notre positionnement média portent enfin fruits. Ainsi, les médias interpellent dorénavant directement l'Association afin de commenter les enjeux concernant les gestionnaires et le réseau de la santé et des services sociaux. La preuve en est qu'au cours de la dernière année, nous avons géré plus d'une cinquantaine de demandes d'entrevues et d'information de journalistes.
- Mise en place d'une vigie-média parallèlement à la gestion des relations médias, visant à répertorier tous les articles et nouvelles concernant les gestionnaires et le réseau de la santé et des services sociaux afin de nous permettre de commenter l'actualité, lorsque requis.
- Réalisation d'un sondage sur l'utilisation par les membres actifs de la revue Le Point en santé et services sociaux.
- Rédaction, production et diffusion de quatre éditions du journal L'Intermédiaire.
- Diffusion de différentes communications électroniques (communiqués, Infolettre, la revue Le Point en santé et services sociaux, etc.) adressées aux membres actifs et retraités.
- Planification, organisation et coordination du Colloque 2015 de l'Association qui s'est tenu à Sherbrooke les 22 et 23 octobre 2015, sous le thème « Passion, mission et sens : pour une vie associative inspirée ! ».
- Planification, organisation et coordination de l'assemblée générale spéciale qui s'est tenue à Victoriaville le 5 février 2016 concernant les modifications à apporter aux statuts de l'Association afin que la structure associative soit adaptée au nouveau portrait organisationnel du

réseau de la santé et des services sociaux.

- Révision et gestion du dossier des partenaires corporatifs de l'Association, à savoir : La Personnelle, La Capitale, de même que Desjardins assurances.
- Révision de toute la documentation corporative de l'Association et élaboration de nouvelles brochures (catalogue des objets promotionnels de l'Association, nouvelle brochure informative quant aux services de l'Association « L'AGESSS à l'écoute des gestionnaires », etc.).

Les membres du comité sont :

Région 1 – Bas-Saint-Laurent	François Dubé	Coordonnateur du comité
Région 2 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	Yves Bolduc	Président- directeur général
Siège social de l'AGESSS	Valérie Pepin, avocate	Coordonnatrice du Service des communications et de la formation

**TROIS NUMÉROS DE LA REVUE LE POINT ONT ÉTÉ PUBLIÉS PENDANT L'ANNÉE 2015-2016 :**





**CHANTAL MARCHAND**  
Coordonnatrice



**MONIQUE DUMAIS**  
Conseillère en formation



## DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

**Mission du comité de développement professionnel:** voir à la mise en application de la politique ministérielle de développement des compétences à l'intention du personnel d'encadrement, et ce, dans chacune des régions.

Rappelons que le comité a été mis sur pied pour voir à la mise en application de la politique ministérielle de développement des compétences à l'intention du personnel d'encadrement, et ce, dans chacune des régions.

Les rencontres du comité visent à permettre aux représentants de chacune des régions d'échanger des informations, des outils, des moyens pour accomplir leur mandat en veillant à ce que nos membres puissent bénéficier d'activités de développement correspondant à leurs besoins et de s'assurer que les sommes versées par le MSSS pour réaliser ces activités soient réservées à cette fin.

Pour une première fois dans l'histoire de l'Association, le comité provincial de développement du personnel d'encadrement s'est rencontré à deux reprises durant l'année 2015-2016, soit le 23 octobre 2015 à Sherbrooke dans le cadre de l'AGA provinciale et le 9 avril 2016 dans les locaux du siège social.

Lors de ces rencontres, le principal sujet de discussion fut la mise en place de stratégies pour relancer le dossier du

développement du personnel d'encadrement auprès des nouvelles directions des ressources humaines, communications et affaires juridiques. Plus précisément, les thèmes suivants ont été abordés :

- Réaffirmation du rôle prépondérant à jouer comme porteur du dossier de développement au sein de nos nouvelles organisations. Un poste de vice-président au développement des compétences est maintenant identifié dans la structure des exécutifs de chaque région.
- Élaboration d'un plan d'action, visant à influencer les parties prenantes à l'application de la politique de développement du personnel d'encadrement et par le fait même, réaffirmer le rôle de vice-président au développement des compétences auprès de nos organisations.
- Mise à jour de la page dédiée au comité au sein de notre site Web sécurisé et bonification concernant son contenu.



Les membres de ce comité ont réitéré leur engagement à assumer pleinement leur rôle de vice-président au développement des compétences et ajoutent qu'ils se sentent motivés à poursuivre leur implication.

Membres du comité 2015-2016 :

Région 14 – Lanaudière	Chantal Marchand Coordonnatrice du comité
Région 1 – Bas-Saint-Laurent	David Cantin
Région 2 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	Marianne Bouchard
Région 3 – Capitale-Nationale	Patrick Lacasse-Trudeau
Région 4 – Mauricie-et-Centre-du-Québec	Éric Cardin
Région 5 – Estrie	Johanne Simard
Région 6 – Montréal	Lydia Gagnon
Région 7 – Outaouais	Jean-François Durand
Région 8 – Abitibi-Témiscamingue	Luc Gironne
Région 11 – Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Yves Lantin
Région 12 – Chaudière-Appalaches	Claude Rousseau
Région 13 – Laval	Marie-Christine Giroux
Région 15 – Laurentides	Gilbert Therrien
Région 16 – Montérégie	Daniel Collin
Siège social de l'AGESSS	Monique Dumais, psychologue Conseillère en formation  Manon Lavoie Secrétaire juridique



**VALÉRIE SYLVESTRE, avocate**  
Conseillère en ressources humaines



## MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Comme nous vous en avons déjà fait part antérieurement, l'Association a déposé une plainte devant la Commission de l'équité salariale (devenue la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail le 1<sup>er</sup> janvier 2016, ci-après : la « CNÉSST ») le 18 mai 2012, concernant environ 352 catégories d'emploi sur un total de 668 catégories d'emploi visées par l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

À la suite du dépôt de la plainte, un processus de conciliation a eu lieu avec des représentants de l'Association, du Secrétariat du Conseil du trésor (ci-après : le « SCT »), du ministère de la Santé et des Services sociaux (ci-après : le « MSSS ») et du conciliateur de la CNÉSST.

Vu l'absence de résultats satisfaisants obtenus, le 7 mai 2014, l'Association a déposé une offre de règlement globale à l'intention du SCT dans le cadre de la démarche de conciliation.

À la suite du dépôt de l'offre de règlement globale, cinq rencontres ont eu lieu avec les représentants du SCT, du MSSS et le conciliateur de la CNÉSST, lors desquelles l'Association a

été invitée à expliquer son argumentaire à la base de l'offre de règlement. Lors de ces rencontres et malgré des demandes de l'Association à cet effet, l'employeur n'a jamais présenté sa position relativement à l'offre globale.

Au cours de l'exercice 2015-2016, trois séances de conciliation ont été annulées à la demande de l'employeur.

Le 26 janvier 2016, une rencontre de conciliation a eu lieu avec les représentants de l'Association, du MSSS, du SCT et la conciliatrice de la CNÉSST. Lors de cette rencontre, le SCT a transmis une contre-proposition à l'offre globale de l'Association déposée le 7 mai 2014.

À la suite de cette contre-proposition, des échanges ont eu lieu entre les représentants de l'Association et les représentants du SCT afin de poursuivre les discussions. À ce jour, nous sommes toujours en attente d'un suivi des représentants du SCT.





**YVES BOLDUC**  
Président-directeur général



**EUGÈNE ABARRATEGUI, avocat**  
Coordonnateur du Service des affaires juridiques et ressources humaines

## CONDITIONS DE TRAVAIL

**Mission du comité des conditions de travail :** Le comité a une double mission : d'une part, voir à l'application des conditions de travail règlementées et, d'autre part, revoir les dispositions prévues par le *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux* (décret 1218-96).

### Comité consultatif des relations professionnelles (CCRP)

Au cours de l'année 2015-2016, le CCRP s'est réuni à trois reprises, soit les 16 juin et 18 novembre 2015 et le 17 février 2016.

Lors de la rencontre du 16 juin 2015, l'AGESSS a présenté les éléments de contexte liés à l'adoption de la loi 10 et a discuté des enjeux règlementaires aux fins d'une refonte du règlement portant sur les conditions de travail des gestionnaires.

Lors de la rencontre du 18 novembre 2015, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'AGESSS ont convenu d'un processus de consultation visant à discuter des enjeux suivants :

- Évaluation et classification des postes d'encadrement intermédiaire;
- Représentativité associative;

- Remplacement d'un gestionnaire après dix-huit mois en remplacement;
- Dossier des baisses de classes salariales à la suite de la directive de juin 2014.

Enfin, la rencontre du 17 février 2016 a principalement porté sur :

- L'orientation ministérielle relative aux politiques de gestion;
- Le processus de nomination d'arbitre en cas de mécontente;
- Les enjeux soumis par l'AGESSS en vue de la refonte des conditions de travail des gestionnaires.

### Politiques de gestion

L'Association assure le suivi de l'adoption des politiques de gestion par les établissements.



**YVES BOLDUC**  
Président-directeur général



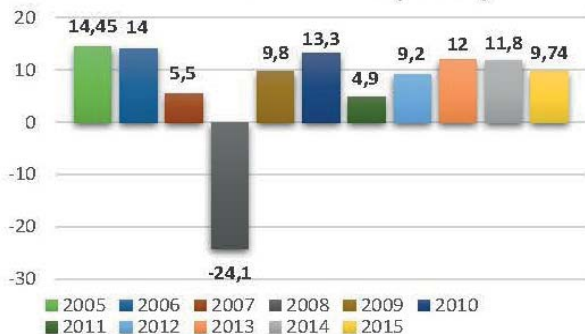
**VALÉRIE PEPIN, avocate**  
Coordonnatrice du Service des communications et de la formation

## ASSURANCE ET RETRAITE

### Le régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)

Le rendement du RRPE au 31 décembre 2015 a été de 9,74 %. Ceci a eu pour effet de faire passer la valeur de la caisse des participants de 9,6 milliards \$ au 31 décembre 2014 à 10,4 milliards \$ au 31 décembre 2015.

#### Évolution du rendement de la caisse de 2005 à 2015 (en %)



Par l'entremise du Regroupement des associations de cadres en matière d'assurances et de retraite (RACAR), nous avons continué à assurer le suivi de l'entente conclue en 2012 avec le gouvernement, qui en est à sa dernière année.

Ainsi, le gouvernement verse annuellement à la caisse des participants au RRPE une somme de près de 90 millions \$ correspondant à la compensation de la différence entre le taux de cotisation requis suite à l'évaluation actuarielle (20,11 %) et le taux de cotisation payé par les participants (14,38 %).

Considérant que cette entente prend fin le 31 décembre 2016, nous avons entrepris des travaux avec le gouvernement afin d'identifier des solutions permanentes aux problèmes structurels du RRPE. Toutefois, les discussions ont été

suspendues à la demande du gouvernement pendant la période de négociation avec les centrales syndicales des secteurs public et parapublic.

Les discussions reprendront au courant de l'automne 2016 avec les mêmes objectifs que ceux fixés dans le mandat approuvé par les parties le 25 février 2015, à savoir d'assurer:

- La pérennité d'un régime de retraite à prestations déterminées pour les gestionnaires;
- Un contrôle des coûts;
- Un niveau raisonnable du taux de cotisation.

Parallèlement, nous poursuivons nos travaux avec le gouvernement afin de voir à la reconduction de l'entente en cours ce qui nous permettra de terminer les discussions et convenir de solutions permanentes pour le RRPE.

### Le régime collectif d'assurance du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la tarification du régime d'assurance accident-maladie a été majorée de 8 %. Par ailleurs, les montants en réserve étant épuisés, aucun congé de prime n'a pu être appliqué.

Eu égard au régime obligatoire d'assurance vie, cette protection a augmentée de 5 % et est passée à 0,088 % du salaire. De plus, le congé de prime de 90 % qui avait été accordé en 2015 a été réduit à 60 %.

Enfin, la tarification du régime facultatif d'assurance vie additionnelle de l'adhérent et du conjoint a également augmentée de 12 % et le congé de prime a été de 70 %.



Étant sensible à la tarification actuelle de votre régime collectif d'assurance et conscient que les perspectives futures quant au coût sont plutôt pessimistes, le RACAR a débuté des travaux visant à identifier des solutions qui pourraient permettre de freiner l'augmentation du coût. Nous vous tiendrons informés dès qu'il y aura des développements dans ce dossier.





**RÉJEAN DESPINS**  
Représentant des retraités

## COMITÉ CONSULTATIF DES RETRAITÉS

**Mission du comité consultatif des retraités:** relevant du comité paritaire intersectoriel (CPI), le comité consultatif des retraités (CCR) permet aux participants aux régimes d'assurance collective des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic d'être impliqués dans l'administration de leurs régimes et aux membres du comité d'être informés des orientations privilégiées par les participants à ces régimes.

Au cours de l'année 2015-2016, j'ai assisté à trois rencontres pré-CCR, de même qu'à deux rencontres du CCR.

Cette année a été chargée pour le CCR. D'une part, nous avons revampé la présentation du bulletin d'information du CCR, renommé « *Le retraité averti* », lequel est désormais accessible en version électronique. J'ai rédigé deux articles : « *Le vaccin contre le Zona* » dans l'édition de juillet 2015 et « *La prolongation des ordonnances en pharmacie* » dans celle de janvier 2016.

D'autre part, nous avons collaboré avec SSQ en vue de la mise en place d'un service de réclamation en ligne. L'application visait à introduire de nouvelles fonctionnalités et ne plus avoir à joindre la photo du reçu avec la réclamation.

De plus, nous avons mandaté la firme Aon Hewitt afin de nous produire une analyse sur le profil d'utilisation des assurés dans notre régime et sur le coût des médicaments. J'ai assisté à la présentation de leurs résultats en novembre 2015.

À la suite du rapport de la firme Aon Hewitt, des modifications au régime d'assurance collective ont été acceptées et seront mises en application :

1. La substitution générique obligatoire - À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, un assuré qui fait l'achat d'un médicament innovateur (médicament breveté, pour lequel il existe une copie générique) sera remboursé comme s'il avait fait l'achat d'un médicament générique. Certaines exceptions seront permises.





2. Modification de la liste des médicaments admissibles pour le régime enrichi - À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la définition des médicaments admissibles à un remboursement sera modifiée. Ainsi, nonobstant qu'il y ait une prescription médicale ou non, un médicament qui peut être obtenu sans prescription médicale ne sera plus remboursable.
3. Modification du déboursé maximal annuel - À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le montant à partir duquel les frais de médicaments sont remboursés à 100 % sera modifié pour se conformer au montant prévu par la RAMQ. Ainsi, un assuré devra débourser davantage qu'auparavant avant d'atteindre le palier au-delà duquel il obtiendra le remboursement à 100 % de ses médicaments.

J'ai également fait partie du comité de travail sur la refonte de la police d'assurance, afin d'intégrer les modifications adoptées au cours des dernières années, de corriger certaines coquilles et de faire les appariements nécessaires. Le comité de travail s'est rencontré à deux reprises et a tenu plusieurs conférences téléphoniques.

Enfin, le comité a entrepris des discussions avec le Secrétariat du Conseil du trésor afin d'analyser différents scénarios possibles concernant le régime, à savoir :

- La terminaison du régime collectif d'assurance des retraités tel qu'il existe présentement et le transfert vers le régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ) pour la portion d'assurance concernant les médicaments;
- La mise en place d'un régime complémentaire d'assurance (professionnels de la santé, assurance vie, assurance voyage, assurance annulation voyage, assurance assistance voyage).

L'Association a d'ailleurs entrepris des démarches afin d'évaluer la possibilité de devenir preneur d'un tel régime à coût raisonnable pour nos membres.

Je vous invite à consulter le site Web du comité consultatif des retraités au [www.ccr-quebec.com](http://www.ccr-quebec.com). Les informations disponibles sont régulièrement mises à jour.

Mon mandat au CCR s'est terminé le 8 décembre 2015. Je passe maintenant le flambeau à monsieur Paul Désilets. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont assisté de près ou de loin dans la réalisation de mon mandat, mais particulièrement madame Valérie Pepin, avocate et coordonnatrice du Service des communications et de la formation à l'AGESSS.





**MONIQUE FILLION**  
Coordonnatrice



**SYLVIE LANGLOIS, CPA, CGA**  
Coordonnatrice du Service des  
ressources financières, techniques et  
informationnelles



## FINANCES

**Mission :** assurer une saine gestion de l'ensemble des aspects financiers de l'Association, dans le respect, l'intégrité et l'atteinte des objectifs tels que définis dans les statuts et règlements.

Au cours de l'année 2015-2016, les membres ont tenu cinq réunions. Ils ont étudié et fait des recommandations au conseil d'administration et au comité exécutif de même que réalisé les projets suivants :

- Étude des treize rapports financiers périodiques;
- Étude des états financiers audités au 31 mars 2016;
- Étude des subventions aux régions et sections;
- Suivi des rapports d'élections des régions et des sections;
- Mise à jour des procédures et règlements en matière d'administration des ressources financières;
- Étude et recommandation en vue du renouvellement des contrats de service;
- Analyse des prévisions budgétaires 2016-2017;
- Étude des bonifications à verser aux régions dans le cadre de leur participation à l'assemblée générale annuelle et à l'assemblée générale spéciale;
- Recommandation au conseil d'administration du renouvellement de l'entente de partenariat avec la revue Le Point en santé et services sociaux et d'un abonnement à la revue pour tous les membres actifs, en format électronique;
- Suivi financier du projet de développement du site Web sécurisé.

Les membres du comité :

Région 06 – Montréal	Monique Fillion Trésorière Coordonnatrice du comité
Région 2 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	Yves Bolduc Président-directeur général
Région 15 – Laurentides	Maxime Corbeil
Siège social	Sylvie Langlois, CPA, CGA Coordonnatrice du Service des ressources financières, techniques et informationnelles




# RAPPORT FINANCIER

## BILAN

<b>BILAN</b>		
Au 31 mars	2016	2015
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	864 414	664 606
Créances	361 272	347 266
Frais payés d'avance	74 529	73 232
Placements échéant au cours du prochain exercice	138 699	50 207
	<b>1 438 914</b>	<b>1 135 311</b>
AVANCE À UN SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ, SANS INTÉRÊTS	28 719	28 299
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR	620 161	705 909
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 452 853	1 543 481
ACTIFS INCORPORELS	207 459	227 615
	<b>3 748 106</b>	<b>3 640 615</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Dettes de fonctionnement	347 542	501 704
Ristournes à payer – régions et sections	98 013	100 637
Produits reportés	5 645	37 148
	<b>451 200</b>	<b>639 489</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	1 660 311	1 771 096
Affecté	623 489	366 908
Non affecté	1 013 106	863 122
	<b>3 296 906</b>	<b>3 001 126</b>
	<b>3 748 106</b>	<b>3 640 615</b>

AU NOM DU COMITÉ

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

# RAPPORT FINANCIER

## RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2016

2015

	Ressources financières et information- nelles	Ressources humaines et affaires juridiques	Direction générale et communi- cations	Location de locaux	Mandats et comités	Régions et sections	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>								
Cotisations et droits d'entrée							2 943 649	3 050 692
<b>AUTRES</b>								
Location							52 157	51 500
Autres produits							101 648	155 432
Variation nette des gains non matérialisés sur les placements							(17 014)	3 367
Congrès							-	217 616
							<b>3 080 440</b>	<b>3 478 607</b>
<b>CHARGES</b>								
Salaires et charges sociales	275 783	750 365	506 505	-	-	-	1 532 653	1 625 817
Assurances	1 038	3 763	1 687	367	-	-	6 855	7 320
Communication externe	-	-	5 792	-	-	-	5 792	4 866
Congrès et assemblée générale	-	-	-	-	111 321	19 300	130 621	252 451
Courrier	2 062	4 336	1 944	-	-	1 316	9 658	12 277
Dépenses des comités	-	7 328	-	-	93 537	-	100 865	211 733
Electricité	3 394	10 915	5 013	10 869	-	-	30 191	28 088
Dépenses générales	110	-	6 664	-	-	-	6 774	29 203
Entretien et réparations	10 673	38 738	16 482	10 599	-	-	76 492	84 262
Frais de formation	3 296	16 714	2 903	-	-	-	22 913	33 942
Fournitures de bureau et papeterie	3 112	8 708	2 871	-	-	-	14 691	18 728
Frais informatiques	104 370	-	-	-	-	-	104 370	102 586
Services professionnels	10 565	69 417	1 444	-	-	-	81 426	76 760
Imprimerie	-	109	178	-	-	4 126	4 413	11 880
Information aux membres	-	-	-	-	-	81 887	81 887	137 251
Intérêts et frais bancaires	8 936	89	12	-	-	-	9 037	9 029
Publicité	-	-	-	-	6 368	-	6 368	16 448
Régions et sections	-	-	-	-	-	339 468	339 468	266 659
Sessions de formation données aux membres	-	-	-	-	-	-	-	44 934
Taxes et permis	6 921	25 087	11 246	12 639	-	-	55 893	56 642
Télécommunications	1 641	8 840	4 097	-	-	-	14 578	27 454
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	5 609	-	-	-	-	-	5 609	25
Amortissement de la bâtisse	10 186	38 979	16 544	17 401	-	-	81 110	81 110
Amortissement des autres immobilisations corporelles	5 069	17 894	4 941	678	5 035	-	33 617	33 535
Amortissement des actifs incorporels	3 334	11 663	8 276	-	3 692	2 414	29 379	27 636
	456 099	1 010 945	596 599	52 553	219 953	448 511	2 784 660	3 200 636

### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

295 780 277 971

### RÉPARTITION DES DÉPENSES EN POURCENTAGE

16,38 % 36,30 % 21,42 % 1,89 % 7,90 % 16,11 % 100 %

	2016			2015	
	Investi en immobilisations	Affecté	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	1 771 096	366 908	863 122	3 001 126	2 723 155
Excédent des produits sur les charges	(149 715)	(43 419)	488 914	295 780	277 971
Investissement en immobilisations	38 930	-	(38 930)	-	-
Affectation interne	-	300 000	(300 000)	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	1 660 311	623 489	1 013 106	3 296 906	3 001 126





**SIÈGE SOCIAL**





## LE PERSONNEL DU SIÈGE SOCIAL

### DIRECTION GÉNÉRALE

Yves Bolduc

Président-directeur général

Chantal Blanchard

Attachée d'administration

### SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET RESSOURCES HUMAINES

Eugène Abarrategui, avocat

Coordonnateur du Service des affaires juridiques et ressources humaines

Jean-Philippe Brunette, avocat

Conseiller en ressources humaines

Aïssatou Fall, avocate

Conseillère en ressources humaines par intérim

Joanie Maurice-Philippon, avocate

Conseillère en ressources humaines

Valérie Sylvestre, avocate

Conseillère en ressources humaines

Monique Dumais, psychologue

Conseillère en formation

Sylvie Dutka

Secrétaire juridique

Manon Lavoie

Secrétaire juridique

### SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DE LA FORMATION

Valérie Pepin, avocate

Coordonnatrice du Service des communications et de la formation

Marie-Andrée Aubertin

Agente d'information et de liaison

### SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES, TECHNIQUES ET INFORMATIONNELLES

Sylvie Langlois, CPA, CGA

Coordonnatrice du Service des ressources financières, techniques et informationnelles

Isabelle Chapdelaine

Agente de bureau

Yolaine Dubé

Agente de bureau

Guillaume Painchaud

Consultant en technologies de l'information

Nancy Vallée

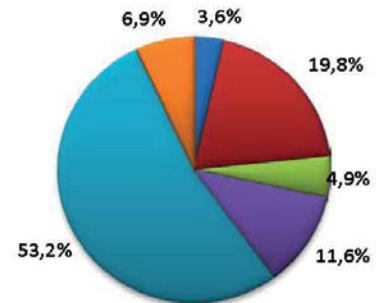
Agente de bureau



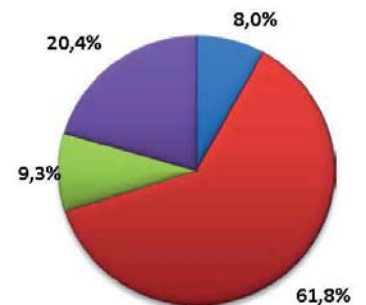


## SOMMAIRE DES APPELS REÇUS ET TRAITÉS AU SIÈGE SOCIAL du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016

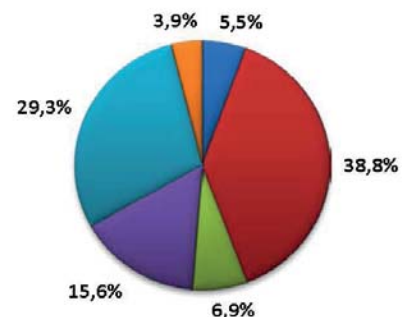
Entrées		
Direction générale	640	3,6%
Service des affaires juridiques et ressources humaines	3 571	19,8%
Service des communications et de la formation	888	4,9%
Service des ressources financières, techniques et informationnelles	2 092	11,6%
Boîtes vocales	9 573	53,2%
Télécopieur	1 242	6,9%
<b>Total :</b>	<b>18 006</b>	<b>100,0%</b>



Sorties		
Direction générale	1 183	8,0%
Service des affaires juridiques et ressources humaines	9 177	61,8%
Service des communications et de la formation	1 378	9,3%
Service des ressources financières, techniques et informationnelles	3 037	20,4%
Boîtes vocales	43	0,3%
Télécopieur	35	0,2%
<b>Total :</b>	<b>14 853</b>	<b>100,0%</b>



Entrées/Sorties		
Direction générale	1 823	5,5%
Service des affaires juridiques et ressources humaines	12 748	38,8%
Service des communications et de la formation	2 266	6,9%
Service des ressources financières, techniques et informationnelles	5 129	15,6%
Boîtes vocales	9 616	29,3%
Télécopieur	1 277	3,9%
<b>Total :</b>	<b>32 859</b>	<b>100,0%</b>



## SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET RESSOURCES HUMAINES

### Dossiers réglés du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016

CATÉGORIES:	AVANTAGES SOCIAUX	MESURES DE STABILITÉ D'EMPLOI	MESURES DISCIPLINAIRES ADMINISTRATIVES	RÉMUNÉRATION	FORMATION ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	POLITIQUES DE GESTION	TOTAL PAR RÉGIONS
-------------	-------------------	-------------------------------	--	--------------	--	-----------------------	-------------------

#### RÉGIONS:

Région 01 : Bas-Saint-Laurent	1	1	2	0	2	1	7
Région 02: Saguenay–Lac-Saint-Jean	1	0	0	0	0	1	2
Région 03 : Capitale-Nationale	4	3	1	15	1	1	25
Région 04 : Mauricie-et-Centre-du-Québec	1	1	3	0	1	1	7
Région 05: Estrie	1	0	3	1	1	0	6
Région 06 : Montréal	8	21	36	8	16	8	97
Région 07 : Outaouais	2	3	4	1	0	0	10
Région 08 : Abitibi-Témiscamingue	0	2	2	1	0	0	5
Région 11: Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	0	2	2	0	0	5
Région 12 : Chaudière-Appalaches	0	3	6	3	1	1	14
Région 13 : Laval	0	2	6	1	1	0	10
Région 14 : Lanaudière	1	1	6	1	2	0	11
Région 15 : Laurentides	1	7	3	2	2	1	16
Région 16 : Montérégie	3	8	12	1	6	1	31
Régions 9-10-17-18: Côte-Nord/Nord-du-Québec/Nunavik/Terres-Cries-Baie-James	1	0	8	2	1	0	12
<b>TOTAL:</b>	<b>25</b>	<b>52</b>	<b>94</b>	<b>38</b>	<b>34</b>	<b>15</b>	<b>258</b>

Valeur des indemnités et règlements intervenus dans les dossiers pendant cette année: 2 789 123,49 \$

84 dossiers litigieux réglés au 31 mars 2016 (dossiers pour lesquels une représentation d'un conseiller en ressources humaines a été nécessaire ou un recours a été exercé par le gestionnaire).





## RENSEIGNEMENTS DIVERS

### AUDITEURS

#### MALLETTE S.E.N.C.R.L.

Monsieur Léo Drolet, CPA auditeur, CA  
855, avenue Broadway, bureau 210  
Shawinigan (Québec) G9N 8B8

### BANQUE

#### RBC Banque Royale du Canada

Succursale Vieux-Longueuil  
43, rue Saint-Charles Ouest  
Longueuil (Québec) J4H 1C5

### CONSEILLERS JURIDIQUES

#### Langlois avocats

Complexe Jules-Dallaire, T3  
2820, boulevard Laurier, 13<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 0C1

La prochaine assemblée annuelle de l'AGESSS se déroulera le jeudi 27 octobre 2016 à Chicoutimi à l'hôtel Le Montagnais. Les assemblées générales subséquentes auront lieu au Fairmont Tremblant, à Mont-Tremblant, le vendredi 3 novembre 2017 et au Centre de congrès et d'exposition de Lévis, le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

## MERCI À NOS PARTENAIRES





# AGESSS

601, rue Adoncour, bureau 101, Longueuil (Québec) J4G 2M6  
T 450 651-6000 1 800 361-6526 F 450 651-9750  
[agesss@agesss.qc.ca](mailto:agesss@agesss.qc.ca) | [agesss.qc.ca](http://agesss.qc.ca)



AGESSS



@agesss\_info